

PLASTOR



Entretien des
parquets huilés

Huile Régénérante

1 NETTOYER
REINIGEN

2 RÉGÉNÉRER
VERNIEUWEN

3 RÉPARER
HERDTELLEN

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = +/- 35 m²

ASPECTS

MAT / SATINE

0% NMP
NEP

caractéristiques - destinations

- Régénérant naturel des parquets huilés permet de :
 - **Prolonger** l'efficacité de la protection et conserver le rendu initial.
 - **Rafrâichir** les parquets ternis
 - **Rehuiler** un parquet après un nettoyage en profondeur
- Produit d'entretien naturel incolore à base **d'huile naturelle de Tung**,
- Convient pour raviver tous types de parquets huilés sur toutes essences de bois
- Diffuse une bonne **odeur de coco**

caractéristiques

Aspect du produit en pot	liquide
Couleur	ambrée
Base	Huile naturelle de Tung modifiée uréthane

Étapes d'entretien

L'entretien d'un parquet huilé doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté :

Nettoyer	Huile Nettoyante Savon Désincrustant
Régénérer	Huile Régénérante
Réparer	Huile Réparatrice

mise en œuvre

État du support

Avant toute utilisation de l'Huile Nettoyante, vérifier que le bois ne présente pas d'usure (que le bois n'est pas remis à nu). Dès que le bois brut est en contact avec de l'eau, il commence à grisailler et risque de se déformer.

Si le parquet est vraiment « desséché », privilégier l'application de l'huile PUR-T 3 ou PUR-T 4 PLASTOR.

Régénérer

Outillage :

Effectuer l'application avec une serpillière, un balai éponge, étendeur... propres.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'Huile Régénérante que sur un support propre, sec, dégraissé (sans corps gras tels que silicone, cire), et exempt de lessive, de toute salissure, de poussière ou autres résidus.

- 1 L'Huile Régénérante est prête à l'emploi, ne pas la diluer. L'Huile Régénérante existe en mat et en satiné : Opter pour le niveau de brillance qui convient.
- 2 Appliquer en couches fines et laisser pénétrer 20 minutes. Remettre de l'Huile Régénérante sur les surfaces très absorbantes jusqu'à saturation (le bois ne peut plus absorber l'huile). Le nombre de couches dépend de la nature du bois.

20 minutes après l'application de la dernière couche, essuyer soigneusement les excédents d'huile avec un chiffon de coton propre ou une monobrosse équipée d'un pad beige ou blanc. Renouveler si nécessaire après 12 heures de séchage.

Remise en service de la pièce après quelques heures.

- 3 Pour l'entretien courant, dépoussiérer régulièrement à l'aspirateur ou au balai. Nettoyer avec une serpillière bien essorée et l'Huile Nettoyante PLASTOR. Occasionnellement, ou dès que la surface perd de son éclat, renouveler l'application de l'Huile Régénérante sur sol propre.

Les tâches tenaces peuvent être retirées avec le Savon Désincrustant pour parquets huilés PLASTOR.

La fréquence de cet entretien dépend de la fréquentation et de l'usage des pièces

- Chambres : 1 fois par an environ
- Pièces à vivre : 2 fois par an environ
- Lieux publics : tous les 2 ou 3 mois environ
- Lieux extrêmes : tous les mois environ

Veiller à toujours entretenir régulièrement le parquet huilé : ne pas attendre que le bois soit remis à nu pour régénérer tout parquet huilé.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure chaude ou tiède. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

restrictions

- **Il est important de réaliser un essuyage soigné** car tout surplus laissé en surface entraînera un aspect non uniforme (zones brillantes à certains endroits et mates à d'autres).
- La durabilité d'un parquet huilé ne peut être satisfaisante que si l'entretien est réalisé avec des produits adaptés et de façon régulière.
- Ne pas dépasser un délai de 1 heure pour essuyer le produit.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L et 5L.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

conservation

Durée de conservation des produits : 2 ans.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.

Produit inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

Risque d'autocombustion des textiles et outils souillés par le produit. A éliminer dans un récipient hermétiquement fermé.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Respecte l'environnement

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

certifications de qualité



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version